

**05 ÉCONOMIE**

De nouveaux commerçants vous accueillent

**07 DÉVELOPPEMENT DURABLE**

À vos marques, prêts... compostez !

**11 MOBILITÉ**

De nouvelles zones bleues pour mieux stationner

**14-15 CITOYENNETÉ**

Des débuts prometteurs pour le conseil municipal des enfants

# TALENCE

Nov.

2020

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE • MENSUEL GRATUIT

# Citémag



DOSSIER

## L'ARBRE DANS LA VILLE

Talence

RETROUVEZ LA VERSION AUDIO DE VOTRE MAGAZINE SUR [WWW.TALENCE.FR](http://WWW.TALENCE.FR)

▼ **SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC FRANCE ALZHEIMER**

Sensibiliser et informer sur la maladie, accompagner les Talençais atteints de troubles de la mémoire et du comportement et soutenir leurs proches personnels ou professionnels : Talence, s'y engage. En tant que première « ville aidante Alzheimer » de la Métropole, Talence conduira de nombreuses actions en lien avec l'association France Alzheimer.



▼ **OPÉRATION ÉCOCITOYENNE AVEC LES ÉTUDIANTS D'ARTS ET MÉTIERS**

140 étudiants de l'ENSAM Bordeaux-Talence ont participé à une journée nettoyage à Talence. Répartis par petits groupes, conformément aux recommandations sanitaires, sur une douzaine de secteurs, ils ont rempli près de 50 sacs poubelles, avec des poches et pinces mises à disposition par la Ville.



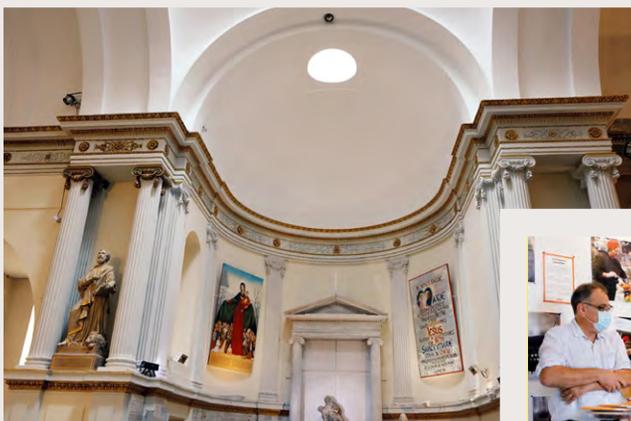
▼ **INAUGURATION DU CITY STADE LUDILOISIRS**

Réalisé à la sortie du confinement, le terrain multisports imaginé par Ludiloisirs a été inauguré le 23 septembre dernier. Avec l'appui de la Ville, un beau projet réalisé par cette association connue de tous, qui vient de souffler sa 21<sup>e</sup> bougie. Un terrain partagé pour petits et grands, pour s'épanouir et se dépenser.



▼ **FESTIVAL DES COMMERCANTS**

Les associations de commerçants de la ville ont organisé la 3<sup>e</sup> édition du Festival des commerçants du 21 au 26 septembre. Une belle occasion pour (re)découvrir la richesse de l'offre et la diversité des enseignes présentes sur la commune, avec de nombreux lots distribués tout au long de la semaine.



▲ **RÉNOVATION DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME**

Projet lauréat du 3<sup>e</sup> budget participatif, la nef historique rénovée de l'église Notre-Dame a été inaugurée le 20 septembre. L'occasion de continuer à faire rayonner cet édifice, lieu emblématique du patrimoine de Talence, qui accueille chaque semaine un public nombreux et varié.



▼ **REMISE DU PRIX DE L'ADIE À LATIFA BOULAICH**

Le 21 septembre dernier, Latifa Boulaich, traiteur oriental bien connue des habitués des Halles, a reçu le prix Creadie Nouvelle-Aquitaine, pour son parcours personnel et entrepreneurial. Une belle récompense qui montre que la détermination, le travail, le courage et l'envie de se dépasser amènent vers de très belles réussites.

► **LE PATRIMOINE À L'HONNEUR**

Même si les journées européennes du patrimoine ont été annulées, la Ville de Talence a tenu à maintenir les quatre expositions en extérieur au Parc Peixotto. Un moyen, malgré les restrictions sanitaires, de continuer à valoriser et à faire vivre le patrimoine bâti et naturel exceptionnel de notre ville.



## Citémag

## EN VILLE 04

La Bricothèque change de mains

## ÉCONOMIE 05

De nouveaux commerçants vous accueillent

## EN VILLE 06

Des crèches plus écologiques

## DÉVELOPPEMENT DURABLE 07

À vos marques, prêts... compostez !

## URBANISME 08

Quels dispositifs d'aides pour les propriétaires talençais ?

## SOLIDARITÉ 09

Plusieurs générations sous un même toit

## EMPLOI 10

Une équipe à votre écoute

## MOBILITÉ 11

De nouvelles zones bleues pour mieux stationner

## DOSSIER 12-13

L'arbre dans la ville

## CITOYENNETÉ 14-15

Des débuts prometteurs pour le conseil municipal des enfants

## ÉVÈNEMENTS 16

Téléthon 2020 : ensemble, on est plus forts

## CULTURE 17 À 19

La saison des concerts "Musiquenville"  
Le festival Lettres du monde à la médiathèque  
Une saison ancrée dans la réalité

## AGENDA 20

## BRÈVES 22

## TRIBUNES 23

## RÉDACTION EN CHEF

Stéphane Boulon, Marie Copolata

## DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Emmanuel Sallaberry

## DISTRIBUTION

Association Réagir

## RÉDACTION

Thomas Dargent, Frédérique Flandé, Suleiman Leites, Mathilde Mazagot

## PHOTOGRAPHIES

Fabrice Leclair

## CONCEPTION GRAPHIQUE

Polymédia - www.laplante.fr

## VOIX VERSION AUDIO

Frédéric Kneip

## ENREGISTREMENT STUDIO

DMS - L'agence sonore  
22 rue Marcelin Berthelot - 33700 Mérignac

## IMPRESSION

Imprimerie Fabrègue  
Bois-joli - Rue de la Fontaine Tanche - BP 10 - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche

## TIRAGE

N°ISSN en cours, dépôt légal à parution - 25 000 ex.

Liberté, égalité,  
fraternité, laïcité

Comme pour tous les Français, l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'Histoire à Conflans-Sainte-Honorine, a provoqué chez moi un sentiment d'horreur, de compassion pour la victime, pour ses proches et ses collègues mais également un sentiment de révolte. Celle-ci ne doit en aucun cas mener à une quelconque idée de réponse aveugle, de stigmatisation de qui que ce soit. On répond bien mieux à la violence par la solidarité de tout un peuple et la réflexion sur les fondamentaux de la République que par la loi du Talion.

Car oui, ce sont bien les bases essentielles qui fondent notre République qui, à travers Samuel Paty, ont été attaquées. Quoi de plus primordial en effet que l'enseignement, la transmission du savoir et des règles, des droits et devoirs de tout citoyen ? La liberté d'enseigner comme la liberté d'expression doivent plus que jamais être défendues. Je crois qu'il est temps aujourd'hui de réaffirmer non seulement l'attachement que nous leur portons, ainsi qu'à l'école de la République, mais aussi notre détermination à les défendre à tout prix. Comment le faire ? Il n'y a pas bien sûr de solution miracle comme aimeraient le faire croire les démagogues de tous poils.

Il est en revanche certainement nécessaire de combattre en permanence la montée des intégrismes religieux, notamment islamiste, et les actes de terrorisme qu'ils engendrent. Rappeler sans cesse l'exigence de laïcité qui est l'essence même de notre République. Une laïcité qui n'empêche nullement de croire et de pratiquer sa foi, pas plus que de ne pas croire. Cette laïcité ferme, loin d'être un gage d'intolérance est tout le contraire. Elle est un gage de liberté, d'égalité et de fraternité...

**Emmanuel Sallaberry**  
Maire de Talence

# La Bricothèque change de mains

La Ville vient de signer une convention avec l'association Club TalenSel qui assurera désormais les permanences de la Bricothèque. Le fonctionnement reste le même pour tous les Talençais.



Ce projet de « médiathèque à outils » est né à l'initiative des Talençais qui l'ont retenu parmi 16 projets du budget participatif 2017. C'est la Maison du développement durable (MDD) qui s'est chargée de sa création en novembre 2017. Pour rappel, elle permet à tous les habitants de Talence d'emprunter gratuitement du matériel de bricolage. La Bricothèque vient de fêter sa première année d'existence et fait maintenant l'objet d'une convention de partenariat entre la collectivité et l'association Club TalenSel. Cette dernière, créée par un groupe de

Talençais habitant le même quartier, anime et gère un système d'échanges de services, de savoirs et de biens entre ses adhérents. C'est donc tout naturellement qu'elle s'est proposée pour poursuivre le travail de la MDD à la Bricothèque.

Dans les faits, la convention prévoit que la Mairie mette à disposition le local de l'avenue Espéléta dont elle est propriétaire et en assume les charges de fonctionnement (chauffage, maintenance, etc.). L'association, quant à elle, organise le fonctionnement du service, élabore un programme d'animations et tient les permanences d'accueil du public. La Ville et l'association ont toutes deux contribué à la mise à disposition du matériel proposé au prêt.

Avec la poursuite des activités de la Bricothèque et les ateliers proposés, la Ville et le Club TalenSel poursuivent l'objectif commun de développer et promouvoir l'échange et la solidarité auprès de l'ensemble des habitants de la commune et des environs. C'est pourquoi ce lieu est ouvert à tous, que ce soit pour emprunter un outil, apprendre ou échanger des savoir-faire, ou encore bricoler dans un espace sécurisé. Pour les bricoleurs novices ou aguerris, c'est une façon



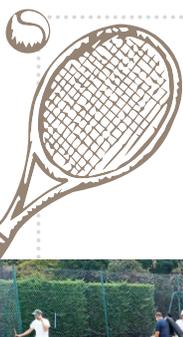
simple et pratique de créer des objets fait-maison, d'aménager son logement ou encore d'occuper son temps. Le tout parfaitement intégré dans une démarche écologique et économique pour tous !

#### Permanences, avenue Espéléta :

- lundi : 16h30 à 19h
- jeudi : 14h à 16h30
- samedi : 9h30 à 12h30

#### Club TalenSel :

[clubtalensel@gmail.com](mailto:clubtalensel@gmail.com) / 06 15 51 59 17



## Talence couvre ses courts de tennis

À Thouars, les travaux d'aménagement des courts de tennis couverts de la plaine des sports vont bientôt débuter pour une livraison prévue avant l'été 2021.



L'Union Sportive de Talence Club de Tennis (USTCT) dispose à l'heure actuelle de deux courts couverts habituellement utilisés par l'école de tennis pour les leçons du soir et en hiver. Désormais, un troisième court abrité sera ouvert en priorité aux adhérents du Club qui ne pouvaient jusqu'alors pas pratiquer par mauvais temps.

Dans les faits, le nouveau bâtiment occupera deux des courts de tennis extérieurs actuels. L'opération consiste donc à concevoir une structure en arceaux métalliques et sa membrane textile couvrant le tout. L'espace sera divisé en deux parties. La première servira à la pratique du tennis-padel, un sport très en vogue. L'autre sera utilisée pour ouvrir un nouveau court aux adhérents du club. Le terrain sera donc surfacé (c'est-à-dire poncé) et recouvert d'un tapis synthétique conçu spécifiquement pour la pratique de ce sport.

La Mairie a signé une convention de mise à disposition d'équipements sportifs à l'USTCT qui sera donc le seul exploitant du site. Pour la Ville, cela représente 800 000 euros et quatre à cinq mois de travaux et constitue une réponse à un véritable manque pour le Club et les amateurs de ce sport.

Service des sports - 05 56 84 78 35

#### L'USTCT EN CHIFFRES

435 adhérents

210 jeunes de - de 18 ans membres de l'école de tennis

2 courts couverts, bientôt un 3<sup>e</sup> + 1 terrain de padel



# De nouveaux commerçants vous accueillent

## AML AMALOU FORMATION

Magali Larrive propose du soutien scolaire et des formations pour adultes à Talence depuis maintenant trois ans. Cette maman de deux grandes filles de 17 et 21 ans ne s'arrête jamais et met son dynamisme au service des petits et des grands. Elle propose de l'aide aux devoirs, des préparations d'entretiens pour les grands jurys, des accompagnements à la réalisation de mémoires et même des formations pour adultes finançables par le compte personnel de formation (CPF). Sa vraie force : la méthodologie et l'organisation. En bref, avec son énergie débordante, sa bienveillance et son envie d'être utile, Magali est capable de tout, il n'y a qu'à demander !



✦ 9 avenue Georges Clémenceau  
amalouformation.fr - 06 38 78 67 06

## PLACÉCO

Ils sont huit associés entrepreneurs bordelais à avoir lancé ce projet. Placéco est un média local au sens étymologique du terme, à savoir un « moyen », un « intermédiaire ». Car ce site internet complet ne sert pas seulement à donner de l'information et vendre de la publicité. En effet, il propose aussi et surtout trois plateformes dédiées chacune à un usage spécifique. La première sert à la recommandation d'affaires afin que les adhérents de Placéco puissent travailler ensemble et « se faire travailler » les uns les autres. La deuxième plateforme sert au recrutement et met donc en lien les chercheurs d'emplois et les recruteurs. Enfin, la dernière est une plateforme dédiée aux webinaires, un outil dans l'air du temps et qui permet surtout à ceux qui le souhaitent de partager leur expertise. Lancé en septembre dernier, Placéco compte déjà plus de 100 adhérents, un résultat qui prouve que ce rôle de média au sens de vecteur d'information transversale était attendu.

✦ placeco.fr



## QAMELEON

Derrière cette idée perspicace se cache Cécile Cros, une jeune maman de 32 ans, diplômée en communication et ancienne chargée de budget publicitaire.

Qameleon est une plateforme sur laquelle vous retrouvez les « vitrines » des produits que vous voyez apparaître sur votre petit écran. En trois clics, vous repérez la pièce qui vous intéresse et l'achetez sur le site vendeur ! Ce n'est pas seulement la frustration de la téléspectatrice qui a amené Cécile à concevoir ce site innovant : c'est aussi son expérience professionnelle. Cet outil est autant utile aux marques qui souhaitent voir leurs produits valorisés en dehors des médias traditionnels

qu'aux utilisateurs qui verront leurs recherches simplifiées.

✦ qameleon.fr - 06 77 94 89 18



## RACONTE !



Elsa Landais crée des récits de vie illustrés des personnes qui souhaitent « ra-conter » leurs vies et les partager avec leurs proches. Cette Talençaise dessinatrice travaille auprès des personnes âgées et a longuement mûri son

projet. La crise actuelle que nous traversons a renforcé sa conviction que le lien entre les personnes âgées et leur entourage mérite souvent d'être conté de la plus belle des façons. Elle propose donc différentes formules pour aller rencontrer chaque « héros » de ses récits, enregistrer l'entretien et le retranscrire en dessin. Certains raconteront seulement un pan de leur vie, d'autres le déroulé complet. Avec son bagage en histoire de l'art et en archéologie, Elsa devient le passeur de ces mémoires. Une idée cadeau pleine de sensibilité et d'originalité...

✦ raconte.info - 06 61 64 41 90

## TANGER MED, REMPORTE LE PRIX « REBOND » DE L'ADIE



L'association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) vient de récompenser Latifa Boulaïch, installée aux Halles de Talence, pour sa ténacité dans le lancement de son activité.

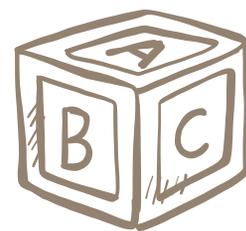
Latifa Boulaïch fait partie de ces femmes dont la persévérance est remarquable. Née au Maroc d'un père grand maître d'hôtel, elle dit être « née dans une marmite ». Et son parcours de vie en atteste. Elle a commencé à travailler dès ses 13 ans en cuisine, puis s'est mariée et a eu des enfants. Rêvant de vivre en France, elle s'est laissée bercer dès sa plus tendre enfance par la langue

française au travers de la musique et des films de Louis de Funès. A 29 ans, elle quitte son mari et vient s'installer en France avec ses enfants pour leur offrir des perspectives d'avenir à la hauteur de leurs ambitions. Après des années de patience et de persévérance, elle s'installe officiellement pour créer son entreprise « Tanger Med » et vendre ses spécialités culinaires sur les marchés talençais. Accompagnée par Talence Innovation, puis l'Adie, qu'elle remercie avec l'humilité qui la caractérise, elle s'installe aux Halles de Talence où elle connaît depuis un franc succès. Elle y fait déguster ses pastillas, tajines et autres bouraks (sorte de nem oriental) et y vend ses pâtisseries. Sa cuisine méditerranéenne s'inspire à la fois de plats du Maghreb et de ceux des pays du Golfe. Elle développe maintenant un service de traiteur pour les entreprises et les particuliers et commence déjà à préparer son CAP en vue de réaliser un autre de ses rêves, l'obtention du baccalauréat.

✦ 316 Cours de la Libération  
06 29 17 22 38

# Des crèches plus écologiques

L'apprentissage de l'écologie commence dès le plus jeune âge. C'est la raison pour laquelle les crèches de la ville se convertissent à un quotidien plus sain et des méthodes plus éco-responsables.



Lorsqu'il s'agit de crèches, on parle plus facilement du nombre de places que d'environnement. Au-delà du projet éducatif et de l'éveil culturel, il semble essentiel de repenser aussi les pratiques quotidiennes pour accueillir les enfants de manière plus saine. Talence s'est donc volontairement engagée vers des crèches plus écologiques

et sert de référent pour un vaste plan d'études lancé, dans le cadre du plan local de santé, par Bordeaux Métropole. Il en est fini du plastique et des produits d'entretien polluants, désormais les biberons et la vaisselle sont en verre incassable, les couverts en inox, les jouets en bois, les couches sont bio et le nettoyage se fait à la vapeur et au vinaigre blanc. Et les enfants ne s'en portent que mieux.

## LES BONNES PRATIQUES

Tout a commencé, à l'Éléphant bleu avec l'équipe de Catherine Laustriat. Une telle « révolution » comportementale nécessite en effet l'adhésion de tous mais aussi du temps. Car il faut rechercher, tester, évaluer et savoir parfois renoncer pour s'orienter vers une autre pratique.

D'abord expérimental, le programme se développe désormais dans toutes les structures de la Petite enfance sous l'impulsion de l'adjointe au Maire en charge de la petite enfance, Isabel Madrid. L'Agence régionale de santé ne

s'y est d'ailleurs pas trompée et a intégré Talence dans une commission visant à définir les « bonnes pratiques » en matière écologique dans les crèches.

Des bonnes pratiques qui sont désormais partagées aussi avec les parents à travers une communication dédiée. L'écologie est désormais, à Talence, une affaire de famille.



# Des jeunes à votre service

Depuis sa mise en place, la Ville de Talence s'est inscrite dans le dispositif de service civique qui permet à des jeunes de partager leurs compétences et leur enthousiasme au service des autres. Cette action sera encore bientôt renforcée.

Le service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisé 580 euros par mois, il permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt

général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité... En France ou à l'étranger et dans neuf domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire. Cet engagement se fait sur la base du volontariat.

Talence a tout de suite souscrit à ce dispositif, offrant aux jeunes qui y accomplissent leur service civique en collaboration avec l'association Unis Cité, un complément de rémunération. La Ville accueille en ce sens aujourd'hui huit jeunes pour une durée pouvant aller de six à douze mois.

## DES MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Ils y mènent principalement des missions d'accompagnement de nos seniors. Cela peut aller de l'accompagnement à l'apprentissage des outils numériques jusqu'à des visites pour les aider à porter leurs courses ; tout ce qui peut contribuer à renforcer le lien social entre les générations. Ils peuvent par ailleurs aider au sein du service municipal emploi, notamment là aussi, dans son département numérique.

Bientôt, pour aller plus loin, la Ville va demander à posséder son propre agrément pour employer des jeunes en service civique au sein même des services municipaux, dans des domaines aussi divers que l'apprentissage des gestes éco-citoyens ou la culture.



# À vos marques, prêts... compostez !

Composter est un acte citoyen. Pour la Ville, ce geste compte car il participe à la préservation de l'environnement en transformant 30 % de nos déchets en ressource utile pour nos plantations. La Mairie agit donc pour proposer des solutions de compostage à la portée de tous.



Ce projet de distribution de lombricomposteurs est issu de la troisième édition du budget participatif et s'inscrit dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets (du 21 au 29 novembre). Après inscription, 500 talençais pourront ainsi disposer de

ce composteur d'un nouveau genre : un cylindre de 60 centimètres de haut pour 42 centimètres de diamètre composé de trois étages. L'étage inférieur, composé de terre, de sable, de journal et de cartons, constitue une litière. Il accueille les eisenias, vers qui digéreront les déchets organiques pour les transformer en engrais hautement fertile. Les étages supérieurs servent quant à eux au dépôt des déchets de cuisine comme pour un compost classique. L'un de ses grands avantages est qu'il ne dégage pas d'odeur et peut être utilisé en intérieur. Avec le lombricomposteur en revanche, il faut bien sûr éviter les aliments vermifuges (ail, oignon, échalote, rhubarbe) et antibactériens (agrumes, pain).

Le fonctionnement du lombricompost repose sur plusieurs espèces d'eisenias comme le fetida, l'andrei et la

california. Chacune joue un rôle spécifique dans la transformation des déchets organiques qui vont être digérés 7 à 8 fois avant de devenir un engrais très nourrissant. A utiliser avec parcimonie, il suffit d'en ajouter un peu à l'eau d'arrosage de façon régulière pour améliorer la production de son potager ou relancer la croissance de ses plantes.

Dès le 22 novembre, la Maison du développement durable (MDD) se chargera de la distribution des lombricomposteurs et fera signer à chaque bénéficiaire une charte du compostage. Et pour bien faire les choses, André Cave, en grand spécialiste, animera une petite vidéo tutoriel pour expliquer comment monter son lombricomposteur puis l'alimenter au quotidien.

## Le compostage partagé, un site pilote à Peixotto

La Ville a installé plusieurs zones de compostage partagées afin que les Talençais qui ne disposent pas de composteur individuel puissent ainsi réduire leur production de déchets.

Le compostage partagé, outre son attrait écologique, est également un lieu de sociabilisation rythmé autour de la vie du compost.

On compte 14 zones de compostage partagées installées un peu partout dans la ville, au plus près de chaque habitant. Le site de Peixotto, animé par Muriel, Georges et Mariannick, est l'un des moteurs de cette initiative. Il a permis de tester différents modes de fonctionnement et de faire ressortir les pratiques efficaces qui seront la source du guide du compostage partagé talençais.

L'animation est assurée par les référents du site, des habitants qui ont suivi une formation gratuite d'une journée pour apprendre à gérer l'équilibre d'un bon compostage. Ils bénéficient la première année d'un suivi de la métropole et du soutien du service des espaces verts de la ville et d'André, maître composteur de la MDD.

Afin de profiter de l'expérience menée à Peixotto, les sites existants qui le souhaitent pourront bénéficier d'une opération de sensibilisation à l'échelle de la ville, début 2021. Le dispositif sera bientôt complété par un site pédagogique installé à l'entrée de la médiathèque Castagnéra afin d'y animer des ateliers de découverte. Par ailleurs, André est toujours disponible pour donner des bons conseils et permettre de constituer un terreau équilibré et donc parfaitement adapté aux besoins des végétaux !

Pour l'ouverture d'un nouveau site de compostage partagé, merci de vous rapprocher de votre conseil communal ou de contacter directement la MDD au 05 56 84 34 66.

### UNE CHARTE D'ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Pour réussir les bases d'un bon compost, la Ville s'engage avec ses habitants.

Elle met à leur disposition les supports d'information nécessaires et prodigue les conseils adaptés à chaque situation. De leur côté, tous les utilisateurs signent une charte d'utilisation et s'engagent à respecter les règles qui y sont consignées.



# Quels dispositifs d'aides pour les propriétaires talençais ?

Talence s'engage activement pour accompagner les propriétaires talençais à effectuer certains travaux d'amélioration de leur logement. Quelles sont les aides pour quels aménagements ?

La qualité de l'habitat privé est une thématique forte pour la Ville qui souhaite que ses administrés soient logés dans des conditions décentes et participent à l'amélioration des logements existants. Pour cela, Talence est inscrite dans un Programme d'intérêt général (PIG) nommé « le réseau de la réhabilitation de Bordeaux Métropole ».

Elle s'engage ainsi aux côtés de l'État et de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) pour lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, traiter les copropriétés en difficulté et adapter les logements à la perte d'autonomie. Ce programme vise aussi à développer un parc d'habitat privé à vocation sociale et humaniser les

centres d'hébergements existants sur le territoire métropolitain.

Si un propriétaire talençais (occupant, bailleur ou représentant d'une copropriété) souhaite réaliser des travaux allant en ce sens, il lui est donc possible de faire une demande d'aide sur le site de l'Anah. C'est ensuite InCité (société mixte engagée depuis plus de vingt ans auprès des communes de l'agglomération dans les questions de renouvellement urbain) qui étudiera sous quinze jours l'éligibilité du dossier du demandeur au PIG. Les dossiers retenus sont ceux allant dans le sens d'une rénovation énergétique, d'une amélioration d'un logement dégradé voire insalubre, d'une adaptation au vieillissement ou au handicap, ou bien

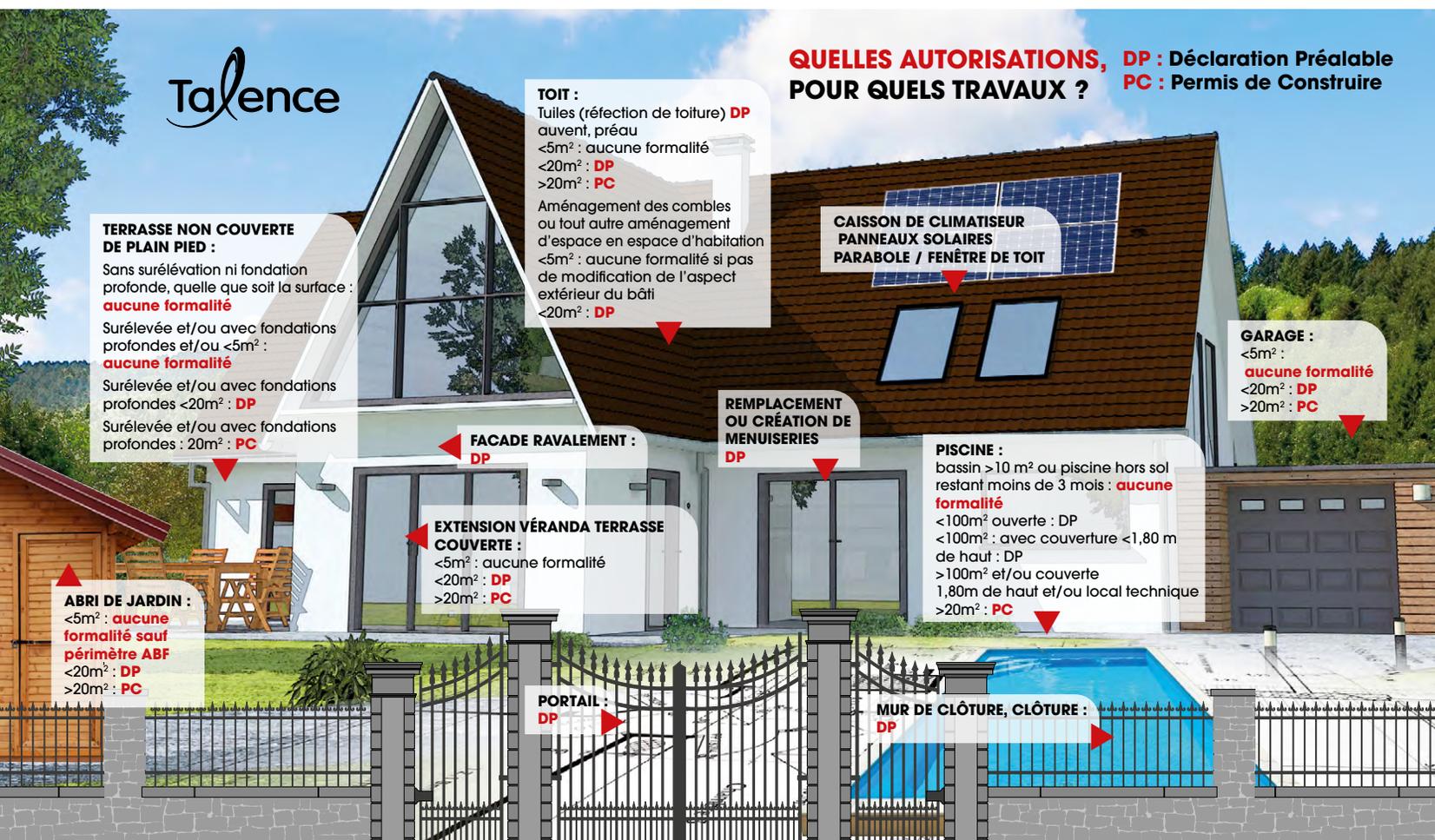
d'une transformation pour remise en état. Pour les propriétaires qui occupent leur logement, le PIG peut financer une partie des travaux. Les bailleurs, quant à eux, pourront obtenir des déductions fiscales sur leurs revenus locatifs. Pour les dossiers qui ne seraient pas éligibles au PIG, InCité pourra renvoyer les demandeurs vers d'autres dispositifs d'aide.

Quoi qu'il en soit, avant toute chose, il est nécessaire de se renseigner auprès de l'ANAH ([www.monprojet.anah.gouv.fr](http://www.monprojet.anah.gouv.fr)) ou bien tout simplement auprès du service urbanisme de la Ville.

Service urbanisme - 05 56 84 78 64

## Quelles autorisations pour quels travaux ?

Parce qu'il est parfois difficile de s'y retrouver entre les déclarations préalables et les demandes de permis, voici un schéma récapitulatif de toutes les autorisations nécessaires en fonction des travaux que vous souhaitez engager.



# Plusieurs générations sous un même toit

L'habitat partagé permet aux générations de se loger, de vivre ensemble, de rompre l'isolement fléau de notre société. Une nouvelle approche de la vie en société pour laquelle Talence entend prendre toute sa part.



Et si on vous proposait de vivre ensemble ? Conjuguer accès au logement et lien social n'a rien de nouveau dans l'idée mais il faut bien avouer que les démarches innovantes se font trop rares en la matière. Sauf peut-être à Talence où le CCAS multiplie les projets d'habitat favorisant toutes les mixités : jeunes et seniors, personnes en difficulté et étudiants... avec l'idée de développer des lieux où pourraient se créer du lien de vie, de l'entraide et des échanges. Cette démarche permet également de développer une offre de logements à loyer très modéré. Elle est portée conjointement par trois élues : Isabel Madrid, adjointe au Maire en charge des solidarités et de la petite enfance, Hélène Micoine, conseillère municipale déléguée au logement et Josiane Desguers, conseillère municipale déléguée à la promotion des liens intergénérationnels. Deux projets sont déjà réalisés et deux autres vont voir le jour.

## UN APPARTEMENT PARTAGÉ À CRESPY

Afin de développer un projet d'habitat partagé, le CCAS a tout simplement loué un appartement de trois chambres à



Domofrance où résident une personne retraitée, une senior encore en activité et une étudiante en droit. Si chacune a bien sûr sa chambre, les trois partagent à l'envi salon, cuisine, buanderie, ménage et... programme télévisuel !

## UNE NOUVELLE RÉSIDENCE À BEL AIR



Le deuxième projet, qui lui aussi est déjà opérationnel (et sur lequel « Talence CitéMag » a déjà consacré son attention) a pu se développer dans le cadre de la rénovation de la résidence

autonomie Bel-Air. Le CCAS et le bailleur Enéal ont réservé trois des cent appartements pour des étudiants de l'Institut régional du travail social (IRTS) qui en échange, proposeront des heures de bénévolat chaque semaine à l'intention des autres pensionnaires qui ont l'âge de leurs grands-parents.

## VIE DE CHÂTEAU ET PENSION DE FAMILLE POUR BIENTÔT

Deux autres projets verront le jour et étofferont cette offre dans les mois qui viennent. Le premier est lié à la réhabilitation du château Gardères en partenariat avec « Habitat et humanisme », association qui lutte contre l'exclusion et l'isolement des personnes en difficulté via le logement. Le Maire va en effet bientôt remettre les clés de ce joyau patrimonial pour un euro symbolique afin que l'association réalise une résidence bigénérationnelle destinée à des personnes âgées à faible revenus et trois étudiants aux revenus tout aussi modestes. Là, chacun aura son appartement mais également des espaces de vie collective.

Dans le même esprit, Habitat et Humanisme a acquis une partie d'une grande maison dans le quartier de Thouars afin d'y créer une pension de famille qui pourra accueillir une vingtaine de personnes en difficulté et trois étudiants de l'IRTS. L'animation sera assurée par les bénévoles de l'association, l'autre originalité du projet étant que les actuels propriétaires, ayant gardé une partie du bien, en seront les voisins.



## FADOUA ET SES NOUVELLES AMIES

Âgée de dix-huit ans seulement, Fadoua Zouhal est actuellement en licence de droit à l'Université de Bordeaux. Installée à Talence, elle y a longtemps cherché un logement avant de prendre connaissance, grâce à ses parents, du dispositif d'un appartement de trois chambres distinctes (mais aussi deux salles communes, une cuisine-salon-salle-à-manger et une salle de bains) permettant un habitat intergénérationnel dans la résidence Crespy. Elle se porte candidate et, retenue, s'installe dans ses nouveaux meubles dès le mois de septembre.

Elle fait donc la connaissance de Monique et Marie-France, ses deux colocataires, personnes d'un certain âge, mais encore en activité ou en semi-activité. Si chacune vaque à ses propres affaires ; des liens se sont tissés entre elles en peu de temps à travers les générations, des liens d'affection et d'amitié. De ce fait, la jeune femme espère que cette solution de logement (pratique pour elle en plus, car pas très éloignée de sa faculté) restera pérenne, ainsi bien sûr que se renforceront les liens en question avec ses nouvelles amies.

# Une équipe à votre écoute

**Le service municipal emploi (SME) est ouvert à tous les Talençais en recherche d'emploi et propose un accompagnement personnalisé dans un lieu unique dédié : l'espace Espeléta.**

Vous êtes Talençais et à la recherche d'un emploi, d'une formation ? Vous souhaitez être mis en relation avec des entreprises ou répondre à un besoin spécifique lié à votre parcours professionnel ? Le service municipal emploi (SME) est à votre écoute. Son point fort : une équipe de cinq personnes qui propose une approche sur-mesure dans différents domaines.

## ✓ POUR VOUS ACCUEILLIR

Des animateurs sont disponibles sans rdv pour vous aider dans vos démarches : faire et refaire un CV, une lettre de motivation, effectuer des recherches d'offres d'emploi, créer votre boîte mail ou encore gérer vos démarches sur le site de Pôle Emploi (mettre à jour votre situation, créer votre espace emploi, etc.).

## ✓ POUR VOUS SOUTENIR DANS VOTRE PARCOURS

L'équipe du service emploi vous accompagne tout au long de vos recherches, facilite votre orientation vers d'autres organismes et assure un suivi régulier.

## ✓ POUR VOUS METTRE EN RELATION AVEC DES ENTREPRISES

La chargée de relations entreprises fera le lien direct avec les employeurs pour des offres d'emploi, sur et hors Talence ainsi que des sessions de recrutement et des informations collectives sur les métiers.

## ✓ POUR VOUS INFORMER

Le SME met à votre disposition de nombreux journaux, fiches métiers, documentations ou encore affichage en lien avec différents secteurs d'activités.

## ✓ POUR VOUS PERFECTIONNER

Parce que la vie professionnelle est



évolutive, le service emploi propose également des outils pour vous accompagner tout au long de votre parcours. Des ateliers de recherche d'emploi et de techniques de recherche d'emploi sont proposés régulièrement.

## UN LIEU UNIQUE DÉDIÉ

Le service municipal emploi est intégré dans l'espace Espeléta. Une « maison » créée pour regrouper les principaux acteurs de l'emploi et du développement économique. On y retrouve ainsi :

- le service municipal emploi (SME)
- le développement économique de la ville
- l'antenne talençaise de la Mission locale des Graves
- l'antenne talençaise du PLIE Portes du Sud
- un conseiller de Pôle emploi

✦ Service municipal emploi :  
05 56 84 78 95  
[service.emploi@talence.fr](mailto:service.emploi@talence.fr)

# Un chef étoilé aux Halles de Talence

**Le chef étoilé Vivien Durand débarque aux Halles de Talence avec La cuisine de Vivien. Un corner gourmand et convivial dans la lignée des commerçants déjà présents dans les Halles.**

Au cœur des Halles de Talence, le chef charismatique du restaurant étoilé le Prince Noir à Lormont, Vivien Durand, a ouvert La Cuisine de Vivien le 22 septembre dernier. Aux fourneaux, on retrouve l'acolyte du chef étoilé, Antton Lesobre, qui l'épaula depuis plus de deux ans dans leur cuisine de Lormont. Cette collaboration entre les Halles et Vivien Durand découle d'une volonté commune de valoriser et mettre en avant les commerçants et producteurs des Halles. Dans l'assiette, on retrouve une cuisine bistrannique, avec des produits simples et bons du quotidien, et à des petits prix. Il faudra compter de 4€ à 6€ pour les entrées ou desserts, des plats du midi compris entre 9€ et 16€ et des tapas à partager entre 4€ et 10€.

Vous pourrez déguster les plats du chef aux heures d'ouverture des Halles, dans un espace de 17m<sup>2</sup> composé d'un comptoir haut avec quelques places assises et d'une grande table conviviale. La cuisine ouverte permet d'admirer le travail des chefs et, pourquoi pas, échanger sur les recettes du jour ! Le duo déborde déjà d'idées pour animer ce lieu tout au long de l'année dont la création du Panier de Vivien, un panier recette à



partir des meilleurs produits des Halles, à se faire livrer chez soi ou à récupérer directement sur place.

✦ [biltoki.com/hallestalence/](https://biltoki.com/hallestalence/)



# De nouvelles zones bleues pour mieux stationner

**Maillon important de la démarche des mobilités dans notre ville, les zones bleues apportent une réponse souple et efficace au stationnement dans les quartiers. Le déploiement de nouvelles zones est soumis à la concertation dans quelques jours.**

La question des déplacements, sujet important en secteur urbain, ne saurait être abordée sans considérer également l'aspect, parfois épineux, du stationnement. Il s'agit en effet de répondre à la fois, et du mieux possible, aux besoins des automobilistes, dont beaucoup n'ont pas la possibilité d'adopter des modes de transports alternatifs, tout en garantissant aux riverains de pouvoir se garer le plus près possible de chez eux. Si le stationnement payant est une réponse pertinente dans les secteurs commerçants et les plus « en tension » (centre-ville, le long de l'axe du tramway ou en zone proche des boulevards), c'est bien la zone bleue qui se révèle la plus adaptée dans la plupart des secteurs résidentiels. C'est pourquoi la Ville a fait le choix de ne plus créer de nouvelles zones payantes et privilégier les zones bleues.

Déployées avec succès depuis plusieurs années, elles permettent à la fois d'améliorer l'offre de stationnement et de réduire le nombre de voitures ventouses. Elles sont également l'occasion de figer le stationnement en délaissant le stationnement alterné, souvent source de problèmes à chaque changement de côté, mais également de réaliser des aménagements permettant, par exemple, de réduire la vitesse ou d'implanter des arceaux à vélo.

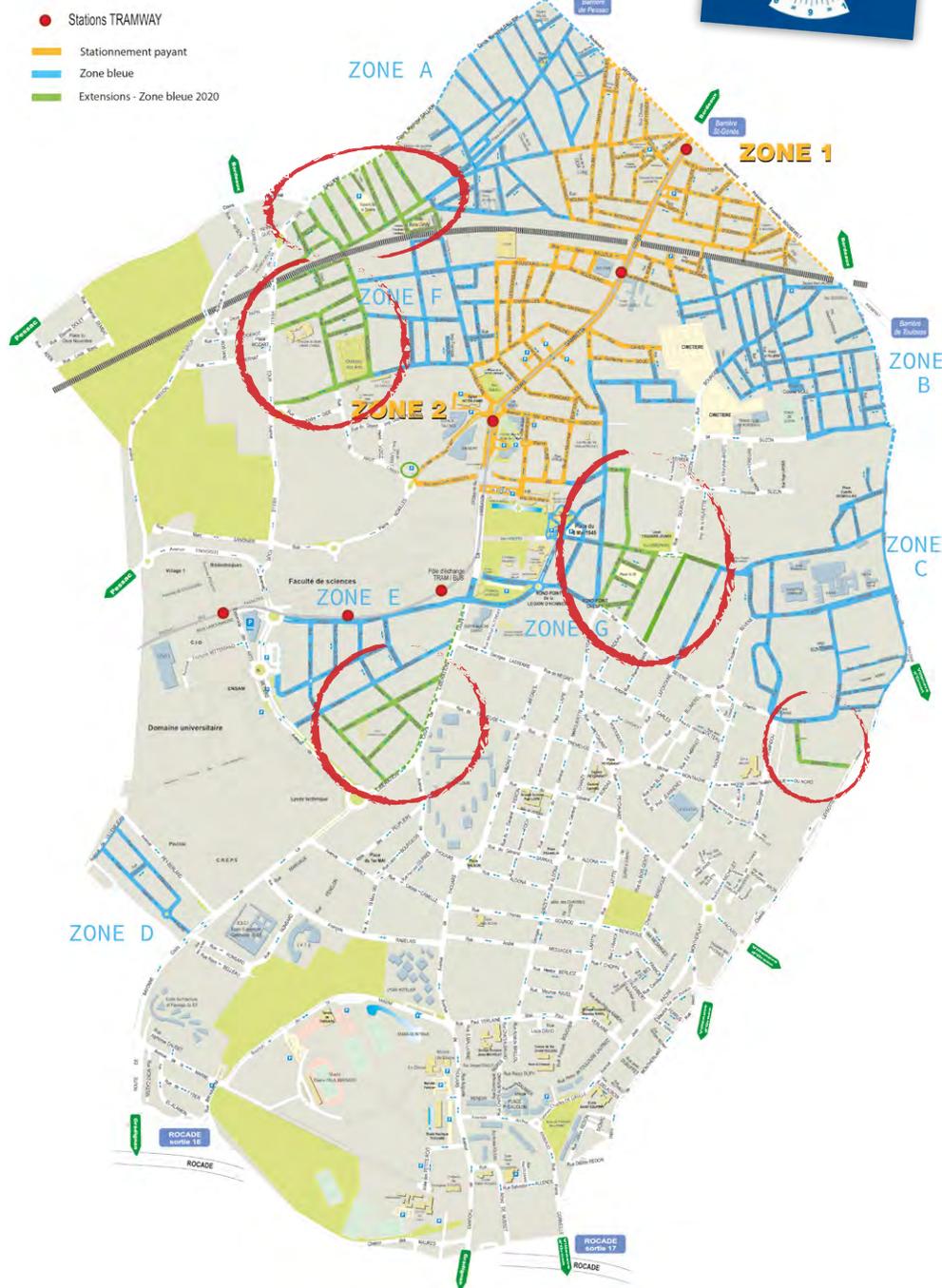
## DE NOUVELLES ZONES CRÉÉES

Dans les mois à venir, de nouvelles zones bleues seront mises en place, principalement dans le quartier de la Médoquine et de la salle Boris Diaw, autour du Château des Arts et de l'école Albert Camus, autour de la place 14-18 et dans le quartier du Lycée (autour de la RPA Monvillage).

Dès le début du mois de novembre, une concertation sera menée auprès des riverains afin de compléter l'étude technique réalisée par les services municipaux et déterminer de quel côté de la rue sera implanté le stationnement. Cette phase de concertation prend en temps normal la forme de réunions de quartier, permettant à chaque habitant de prendre connaissance du projet et de donner son avis. La crise sanitaire que nous traversons ne permettant pas d'organiser de telles concertations, c'est par le biais d'un document déposé chez tous les riverains que le dispositif sera détaillé.

Cette information présentera la méthode utilisée pour mettre en place le nouveau schéma de stationnement et un plan du secteur donnant les modifications apportées. Trois semaines seront laissées pour permettre à chacun de faire part de ses remarques. Celles-ci seront étudiées et prises en compte pour arrêter un dispositif qui fera l'objet d'une nouvelle information. Les aménagements seront réalisés par Bordeaux Métropole d'ici le printemps.

Si vous faites partie des secteurs concernés, surveillez votre boîte aux lettres début novembre, votre avis compte !



## ZONE BLEUE MODE D'EMPLOI

En zone bleue, le stationnement est :

- gratuit et limité à 1h30 (avec les disques)
- réglementé de 9h à 19h du lundi au samedi
- gratuit et illimité pour 2 véhicules par foyer, pour les véhicules de personnes à mobilité réduite ainsi que pour certains véhicules verts

Des conditions particulières sont proposées aux professionnels et pour les visiteurs ponctuels.

✦ Détails et conditions sur <https://www.talence.fr/quotidien/deplacements/stationnement> ou auprès du service stationnement - 05 56 84 78 33



## ➤ L'ARBRE DANS LA VILLE



### L'arbre, une question de vie

L'arbre dans la ville remplit trois fonctions essentielles. Il est d'abord le garant premier de notre biodiversité. Il est écologique au sens étymologique du terme. En milieu de forte densité urbaine, il peut être une garantie de fraîcheur ainsi qu'un outil (parmi d'autres, bien sûr) de dépollution. Il est enfin, évidemment, un facteur d'apaisement et de bien-être pour tous. Prenant mes fonctions d'adjointe à l'environnement, au développement durable et aux espaces verts, je savais que Talence avait déjà pris en compte depuis de nombreuses années ces dimensions de l'arbre. J'en veux pour preuve l'obtention de la 3<sup>e</sup> fleur ainsi que « la charte de l'arbre », fruit d'un travail collectif commencé dès 2018. Je m'efforcerais de poursuivre et d'intensifier ces actions, de respecter et faire respecter cette charte, dont tous s'accordent désormais à reconnaître qu'elle n'a rien d'anecdotique. Il faut réfléchir à la place de l'arbre aujourd'hui, demain et encore plus loin à plus de 20 ans, dans un environnement qui évolue. Nous en planterons toujours de manière réfléchie, pérenne et cohérente avec l'environnement et le cadre de vie. Il faudra pérenniser de vrais « corridors écologiques ». C'est là un vrai défi. Une question de vie.

**SOPHIE RONDEAU**, adjointe au maire déléguée à l'environnement, aux espaces verts et au développement durable

## Une charte pour aujourd'hui et demain

La Ville de Talence a élaboré une « charte de l'arbre » mettant en lumière ses investissements et ses engagements dans le domaine du patrimoine arboré.

La place de l'arbre en ville, nul ne l'ignore, est un élément fondamental. Talence dispose déjà d'une base de données importante consacrée à ces êtres vivants (inventaire, expertise, plan de gestion, soins, etc.). Elle possède également un service dédié, composé de trois personnes à temps plein, avec des compétences élargies dans la gestion et l'entretien de ce patrimoine arboré. Cependant, il manquait un « document cadre » valorisant son investissement et ses engagements dans ce domaine. C'est à ce manque qu'entend répondre aujourd'hui « la charte de l'arbre ».

On trouve dans notre ville deux types d'arbres : ceux qui s'érigent dans l'espace urbain et ceux qui composent les différents bois et parcs de Talence (en premier lieu, bien sûr, le bois de Thouars). Depuis quelques années, sur chacune de ces deux catégories, un effort de replantation a été largement engagé. Ainsi, cette année, 500 baliveaux (jeunes arbres réservés, lors de la coupe d'un taillis, afin qu'ils puissent devenir des arbres de hautes futaies) ont été plantés dans nos bois. De la même manière, 100 arbres dits d'alignement ont aussi été plantés soit sur le bord des routes, soit dans nos parcs.

### UNE CHARTE POUR TOUS

La charte de l'arbre a pour vocation de s'adresser à tous les publics, aussi bien aux intervenants sur l'espace public, aux acteurs du domaine privé, aux acteurs en lien avec le paysage, aux particuliers et aux agents de la collectivité, afin de convaincre chacun que l'arbre a toute sa place dans la ville. Ces objectifs sont :

- la préservation et la protection des arbres
- le renouvellement des végétaux en favorisant la diversité floristique
- la valorisation et l'engagement de la Ville de Talence
- l'inventaire des arbres urbains talençais
- la sensibilisation des professionnels
- la nécessité d'une pédagogie, notamment auprès des jeunes générations

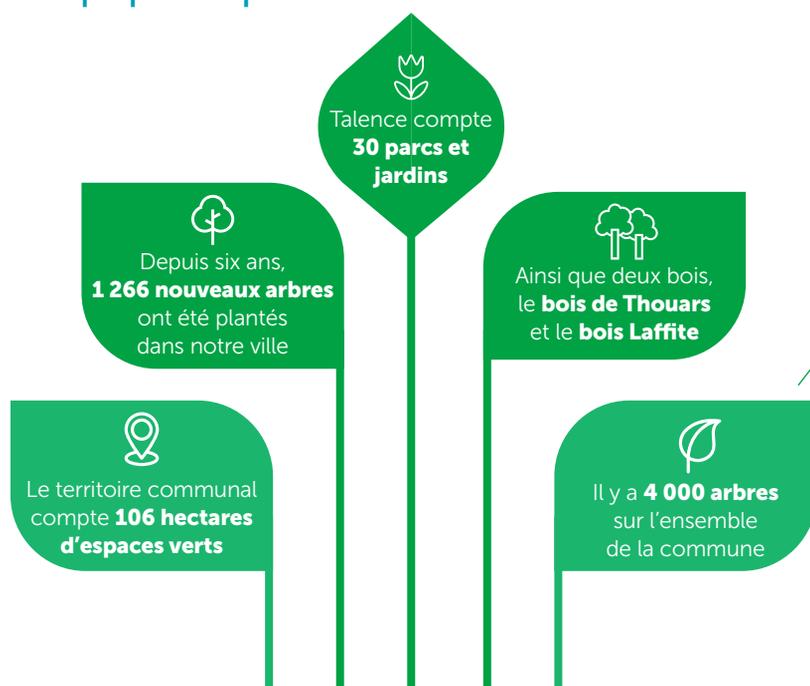
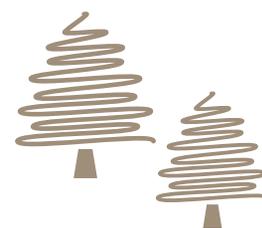
### DES MOYENS D'ACTION

Dans cette volonté de défendre et protéger notre patrimoine arboré, trois moyens d'action sont donc possibles : les règlements d'urbanisme, le Code Civil et la prise de conscience de chacun de cette nécessité.

De nombreuses actions seront donc menées dans le respect de cette charte, parmi lesquelles nous citerons le plan de gestion végétale du bois de Thouars, engagé depuis quelques années en collaboration avec l'Office national des forêts (ONF) ; plan de gestion qui sera renouvelé et renforcé dès l'année prochaine.

# L'arbre dans la ville : les chiffres

La politique de préservation de notre patrimoine arboré fait l'objet de chiffres qui disent notre volonté. En voici quelques exemples.



Dont :

- 300 arbres d'alignement
- 150 arbres isolés
- 1 arbre remarquable labellisé
- 100 essences différentes d'arbres plantées dans la ville
- 123 arbres plantés en 2017
- 457 en 2018
- 191 en 2019

## Un peu du Caucase à Talence

Notre ville compte parmi ces 4 000 arbres, un arbre classé nationalement remarquable. C'est un orme du Caucase.



Depuis 2000, ce label est attribué par l'association A.R.B.R.E.S aux collectivités locales ou territoriales, établissements publics ou propriétaires privés. Les deux parties s'engagent par la signature d'un accord de partenariat qui oblige à une sauvegarde, un entretien et une mise en valeur de l'arbre considéré comme un patrimoine naturel et culturel, ainsi qu'à la mise en place sur le site d'un panneau de présentation de l'arbre portant le logo de l'association.

Un arbre est considéré comme remarquable en fonction de son âge bien sûr et de critères physiques (hauteur, circonférence...), mais aussi esthétiques, biologiques, ainsi que de son intérêt historique voire aux croyances païennes qu'il a pu faire naître...

### NOTRE CHER ZELKOVA

Il s'agit d'un Orme du Caucase, aussi appelé Zelkova, que le promeneur peut admirer dans le parc André Curvale. Il aurait selon toute vraisemblance été planté vers 1830 sur le site du parc de l'ancien château Le Brana. Sa circonférence, imposante, est aujourd'hui de 4,45 m. L'Orme du Caucase peut mesurer jusqu'à 35 m de hauteur et vivre jusqu'à 300 ans. Les Talençais pourront donc pendant des générations encore profiter de ses ombrages et de toute sa beauté.

### MICRO-FORÊT : UN NOUVEAU CONCEPT DE VÉGÉTALISATION URBAINE

Imaginé par le botaniste japonais Akira Miyawaki, expert en écologie végétale, le concept de micro-forêt urbaine commence à rencontrer de par le monde un véritable succès. Permettant de créer un poumon vert à l'intérieur des villes, il s'agit de créer un espace similaire à celui qu'on pourrait trouver au milieu d'une forêt, mais qui se trouve en région urbanisée en plantant de manière très dense et très serrée de nombreux arbres dans un espace relativement restreint (pouvant aller de 100 à 5 000 m<sup>2</sup>). Sa densité la rend bien souvent impénétrable mais de petits sentiers pédestres sont fréquemment mis en place. La micro-forêt urbaine est naturellement un lieu de détente, de rencontre, de jeux, de lectures ombragées, d'apéros estivaux ou encore de contemplation. A Talence, un projet de ce type est en cours dans le nord de notre ville du côté de la place Emile Zola. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de son avancement.



Un arbre pour être remarquable doit obtenir le label national « Arbre Remarquable de France ».

# Des débuts prometteurs pour le conseil municipal des enfants

Le Conseil municipal des enfants (CME) est constitué d'élèves de CM1 et CM2 élus dans les écoles talençaises. Pour cette troisième année d'existence, l'élection a rencontré un vif succès avec 85 binômes candidats et 960 votants : une participation record qui annonce un grand engagement.



## LE CME, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une instance de dialogue et de débat qui permet aux 40 élus (titulaires et suppléants) de définir les actions à prévoir grâce au budget de 16 000 euros qui leur est alloué. En début d'année scolaire, les élèves qui le souhaitent se présentent en binôme avec des propositions précises.

Comme « les grands », ils rédigent leurs professions de foi et s'engagent à agir pour la ville en participant aux réunions de travail puis aux trois séances plénières en présence de Monsieur le Maire et des élus de la Ville. Au cours de leur mandat d'un an, ils peuvent présenter leurs idées, faire valider leurs projets et établir le bilan.

Être membre du CME leur donne l'occasion de poser des questions et de s'intéresser à la vie de la collectivité, mais aussi de comprendre et mettre en pratique les grands principes de démocratie et de citoyenneté.

## BILANS DES DEUX PREMIERS CME

### 2018-2019 :

#### Les principales actions engagées :

- Participation à l'opération « Ménage ta Ville »,
- Réalisation d'un court métrage sur la propreté,
- Choix d'un menu spécial proposé la veille des vacances d'été dans toutes les écoles,
- Installation de fontaines à boire dans cinq lieux de la ville (le Dôme, le Château des Arts, le square Suzon, les Parcs Suzon et Raba en cours de réalisation),
- Installation de 30 arceaux à vélos supplémentaires dans la ville.

Pour un montant total des dépenses s'élevant à 10 166 euros.

### 2019-2020\* :

#### Les principales actions proposées :

- Installation de tours à hirondelles pour lutter contre la prolifération des moustiques,
- Organisation d'éco-pâturage et plantation d'une forêt primaire,
- Création d'un mur dédié aux graffitis,
- Sécurisation des passages piétons avec des lignes fluorescentes et/ou en relief,
- Augmentation du nombre de poches à excréments pour les déjections canines,
- Visite des cantines municipales et des serres du jardin botanique,
- Organisation d'une manifestation sur le harcèlement et la lutte contre les discriminations.

(\*avec une pause en raison de la crise sanitaire)

## DÉROULÉ DE LA PREMIÈRE SÉANCE



La première séance plénière s'est tenue le jeudi 15 octobre à 17h30 dans la salle du conseil municipal. Les enfants avaient au préalable travaillé collectivement pour définir les grandes thématiques qui se dégagent de leurs propositions électorales : propreté de la ville, environnement, nature et animaux, ou encore sécurité routière.

Pour leur première plénière en présence de Monsieur le Maire, ce dernier a su les guider avec douceur et humour dans leurs nouvelles responsabilités d'élus. Chacun a pu se présenter et défendre ses mesures phares, lançant parfois des débats inépuisables dans l'assemblée. Par exemple, faut-il mettre des amendes aux automobilistes qui chevauchent les pistes cyclables ? Peut-on organiser des rencontres avec les personnes âgées étant donné les circonstances sanitaires actuelles ? Mais la principale question était « quand et comment porter l'écharpe tricolore » ? Après un cours accéléré, chaque enfant a pu fièrement l'arbore pour les photographies officielles (et sans doute le reste de la soirée) !



✦ Service citoyenneté et population  
05 56 84 78 64



### Maxence et Juliette

CM1

École : Albert Camus

- **Suppléants** : Émilie et Léandre
- ✓ **Mesures phares** : Construire un aquarium, créer une ferme pédagogique et un refuge pour animaux blessés et faire une campagne de prévention sur le respect de l'environnement.



### Calista et Lucas

CM2

École : Joliot Curie

- **Suppléants** : Rebecca et Thomas
- ✓ **Mesures phares** : Proposer des initiations aux gestes des premiers secours, installer des feux sonores pour les personnes non-voyantes et organiser des activités sportives dans les parcs de la ville.



### Florian et Charlotte

CM2

École : Gambetta

- **Suppléants** : Jade et Thibault
- ✓ **Mesures phares** : Installer des jardins potagers dans les écoles, offrir les vêtements perdus à des associations et organiser des rencontres sportives entre les écoles.



### Albane et Mylan

CM2

École : Paul Lapie

- **Suppléants** : Louisa et Thibault
- ✓ **Mesures phares** : Organiser un pédibus, réduire la circulation des voitures autour des écoles et prévoir des rencontres avec des professionnels de différents métiers.



### Eric et Najwa

CM2

École : Georges Lasserre

- **Suppléants** : Anna et Reda
- ✓ **Mesures phares** : Créer des terrains de basket à l'air libre, renouveler le matériel sportif de l'école et proposer davantage d'activités pendant la pause méridienne.



### Charlée et Kayo

CM1

École : Jules Michelet

- **Suppléants** : Maria et Ledion
- ✓ **Mesures phares** : Organiser des sorties au cinéma et au théâtre, mettre à disposition des tablettes numériques dans les classes, ajouter des jeux aquatiques à la piscine et des cages de foot dans les écoles.



### Simon et Mirana

CM2 - École : Notre Dame Sévigné

- **Suppléants** : Apolline et Thomas
- ✓ **Mesures phares** : Installer une boîte à lire dédiée aux enfants, ajouter des poubelles de tri dans les rues et des cendriers pour moins de mégots par terre.



### Fares et Sanya

CM2

École : Maurice Ravel

- **Suppléants** : Camille et Issa
- ✓ **Mesures phares** : Créer des passages piétons surélevés pour plus de sécurité, proposer des sorties culturelles et permettre aux élèves de voter pour un repas de fin d'année.



### Yasmine et Mohamed-Yacine

CM2

École : Saint-Exupéry

- **Suppléants** : Elysa et Walid
- ✓ **Mesures phares** : Créer des lieux de rencontre avec les seniors, leur proposer des séances de sport et constituer des binômes itinérants pour que les élèves visitent les EHPAD et maisons de retraite.



### Adèle et Antoine

CM2

École : Saint-Genès

- **Suppléants** : Margaux et Matthieu
- ✓ **Mesures phares** : Élire des éco-délégués dans les écoles, créer des potagers dans les parcs publics et ouvrir un centre d'accueil pour les SDF.

# Téléthon 2020 : ensemble, on est plus forts

La prochaine édition du Téléthon aura lieu les vendredi 4 et samedi 5 décembre prochains. Cette année l'Association Française contre la Myopathie (AFM) se mobilise autour du thème #TropFort, en résonance à la force des familles qui se battent quotidiennement contre la maladie.

Le Téléthon animera la France et mobilisera des millions de Français afin de soutenir le combat quotidien des familles contre les maladies rares. Aujourd'hui, les premiers médicaments de thérapie génique sauvent des vies et permettent à de nombreux enfants de retrouver leurs forces.

Les conquêtes se multiplient pour des malades du système immunitaire, du cerveau, du sang, de la vision et désormais du muscle. En 20 ans, la thérapie génique n'a cessé de progresser et de remporter des victoires sur des maladies rares et des maladies plus fréquentes. C'est le cas pour certains cancers qui bénéficient de cette technologie innovante grâce aux cellules CAR-T, des cellules modifiées génétiquement pour tuer les cellules cancéreuses.

## UNE FORTE MOBILISATION TALENÇAISE

À Talence, le Téléthon se mobilise autour de Marie-Nelly Denon et de son équipe pour récolter des fonds en proposant des animations préparées par les bénévoles talençais. Au programme :

➤ Samedi 5 décembre dans la matinée, les traditionnelles jacinthes, ainsi que "Les doudous", réalisés à la main par l'association des Mains Serviabes, seront vendus dans les entrées des magasins talençais.

Talence Évènements proposera une pêche aux canards en plein air pour les enfants (sous réserve d'une météo favorable).

Le repas du Téléthon se déroulera à partir de midi, à l'espace François Mauriac, avec la Fédération des comités de



quartier talençais et sera suivi d'un super loto. Si les restrictions sanitaires sont maintenues, il ne sera malheureusement pas possible d'organiser ni le repas offert par la Ville, ni le loto de la Fédération des comités de quartier.

Les bénéfices de ces actions seront reversés au profit de l'AFM.

Ces animations seront organisées dans le respect des réglementations en vigueur concernant la Covid-19 et dans la mesure des places disponibles. Les informations sont communiquées sous réserve.

✦ La ligne du don : 3637

Le don en ligne : [telethon.fr](http://telethon.fr)  
[www.talence.fr](http://www.talence.fr)

Réservations repas et loto : Marie-Nelly Denon - Jean-Pierre Garrigue



## Course des Anonymes du Campus

La course des Anonymes du Campus au profit des Restos du Cœur aura bien lieu cette année vendredi 20 novembre ! Les équipes pourront se rendre au Stade Pierre-Paul Bernard de Talence ou participer "à distance" !

Cette année encore, les Restos du Cœur ont plus que jamais besoin de l'effort de tous.

Une course et une marche s'effectueront au stade Pierre-Paul Bernard comme à l'accoutumée ou bien "à distance".

### COURSE EN RELAIS OU MARCHÉ "LOISIRS NOCTURNE"

Selon votre forme physique ou votre



implication, Les Anonymes du Campus vous encouragent à participer par le biais d'une course en relais ou en pratiquant une marche "loisirs nocturne".

### - Course en relais, départ à 20h30

Les modalités d'inscription et le déroulement de la course sont détaillés sur le site internet de l'association Les Anonymes du Campus. En dehors des classements masculin, féminin et mixte, trois classements supplémentaires sont effectués : étudiants (écoles d'ingénieurs, UFR, Master, classes préparatoires, lycées), Clubs (tout club FFA ou UFOLEP), entreprises.

### - Marche "loisirs nocturne", départ à 20h15

Les marcheurs effectueront une boucle sur un parcours situé autour du circuit course, dans le bois de

Thouars. Toutes les catégories d'âge sont acceptées.

Cette marche ne donne pas lieu à un classement.

### PARTICIPATION "À DISTANCE"

Les équipes de coureurs et de marcheurs devront effectuer une course relais de 20 km en équipe ou bien effectuer une marche de 10 km en groupes, entre le vendredi 20 novembre et le dimanche 22 novembre à 20h30, sur le parcours de leur choix.

Après la course, chaque équipe devra envoyer aux organisateurs, une photo de l'équipe portant les dossards ainsi que les temps effectués.

Tenue de la manifestation sous réserve d'évolution des contraintes sanitaires.

✦ Inscriptions :

[www.anonymes-du-campus.com](http://www.anonymes-du-campus.com)





# La saison des concerts "Musiquenville"

En novembre, l'EMMD organise deux concerts, l'un à l'Antirouille de Rock et Chanson et l'autre à l'Agora du Haut-Carré.

Lors des concerts "Musiquenville", les Artistes enseignants de l'EMMD ont l'ambition de partager leur passion avec le plus grand nombre et de permettre aux élèves de rencontrer la musique et les artistes au plus près.

## HOMMAGE AU GROUPE JAZZ MESSENGERS

Les artistes enseignants du département « Jazz et musiques actuelles » de l'École Municipale de Musique et de Danse de Talence vont présenter vendredi 6 novembre à 20h30 à la salle L'Antirouille de Rock et Chanson, un concert hommage



au groupe légendaire Jazz Messenger. Ce groupe créé dans les années 50 par le leader du groupe et batteur Art Blakey et le pianiste Horace Silver est un des groupes phare du label "Blue Note". Il est considéré comme le précurseur du "hard bop", en vogue dans les années 50 à 60. Décédé en 1990, Art Blakey a imposé un rythme et un genre qui ont fait sa renommée. Pour tous les amoureux du jazz !

## LE QUATUOR À CORDES DE L'EMMD

Les artistes enseignants du quatuor à cordes de l'École Municipale de Musique et de Danse de Talence, joueront mardi 10 novembre à 19h à l'Agora du Haut-Carré une œuvre emblématique de Mozart, le quintette en la majeur K.581 pour cordes et clarinette, ainsi qu'un trio à cordes D 471 de Schubert et d'autres œuvres à découvrir. Entre Mozart et la clarinette, c'est une vraie histoire d'amour. Le compositeur découvre l'instrument récemment intégré dans l'orchestre symphonique en 1778 et lui donnera une place de choix dans ses compositions notamment dans son Concerto avec orchestre. Dans le Quintette, composé à l'été 1789,



l'instrument tout en élégance et finesse, dialogue avec les cordes dans une musique d'une beauté céleste.  
Billetterie [www.talence.fr](http://www.talence.fr) - Tarif : 5 euros

✦ École Municipale de Musique et de Danse  
Château Margaut, 412 cours de la Libération - 05 56 84 78 50

## Aux origines du Haut-Carré



Talence Citémag et le service urbanisme et conservation du patrimoine inaugurent une rubrique régulière autour des noms des édifices ou lieux talençais connus. Voyage dans le passé talençais.

Ce mois-ci nous allons vous parler de l'origine du nom "Haut-Carré" qui s'est transformé, à travers les âges. Haut-Carré est une appellation piège. En effet, il s'agit d'un nom de lieu, Le Carret, remontant au Moyen-âge, également connu sous le nom de La Peyrière. Ce nom n'a rien à voir avec la figure géométrique mais, a pour origine un très vieux mot « car » voulant dire pierre. Le site n'est alors qu'une terrasse graveleuse.

Le domaine du Carret, connu en 1483, s'étend de l'église actuelle au chemin de Labricq, un des plus anciens chemins de Talence, allant de la route de Bayonne à la limite de Pessac. Ce village, berceau de notre commune, se trouvait à l'intersection de l'actuel cours de la Libération et des rues de Suzon et Pierre-Noailles.

Après s'être élevé sur les terrasses du haut Carret, il redescendait près du ruisseau et recoupait le chemin de la Vieille Tour au cournau de Ruan, dit le Grand Cournau. C'est tout naturellement que la partie la plus haute du site s'appelait le haut Carret.

Le lieu-dit est attesté en décembre 1443. Dans notre région, le plus souvent, une peyrière est une carrière de pierres, ou tout au moins, un endroit très pierreux. Il y a donc là une référence manifeste à la pédologie de l'endroit. Il en est de même pour Carret qui est probablement issu de la même racine que cayron pouvant signifier pierre, caillou.

Références : Bulletin 10 Mémoire et Patrimoine. L'Histoire de Talence - Les lieux-dits principaux de la paroisse pages 52 et 53.



✦ [patrimoine@talence.fr](mailto:patrimoine@talence.fr)

# Le festival Lettres du monde à la médiathèque

Les médiathèques de Talence sont partenaires du festival Lettres du Monde et accueillent une rencontre avec l'auteur ivoirien Gauz, vendredi 20 novembre à 18h15, à la médiathèque Castagnéra.

L'association Lettres du monde œuvre à la promotion et à la diffusion des littératures étrangères en Nouvelle-Aquitaine. Le Festival réunit chaque année une vingtaine d'écrivains du monde entier, illustrateurs, traducteurs, éditeurs... Environ 95 rendez-vous littéraires sont organisés en partenariat avec les bibliothèques, médiathèques et librairies indépendantes. La 17<sup>e</sup> édition de Lettres du monde aura lieu du 13 au 22 novembre.

## UN AUTEUR ENTRE DEUX MONDES



Né à Abidjan en 1971, Gauz obtient son diplôme en biochimie, puis devient photographe et directeur d'un journal économique satirique en Côte d'Ivoire. Son premier roman « Debout-payé » (Éditions Le Nouvel Attila, 2014) a connu un énorme succès et a été élu Meilleur premier roman français de l'année 2014 par le magazine Lire. « Camarade Papa » (Le Nouvel Attila, 2018) a lui aussi reçu plusieurs prix. Son troisième roman « Black Manoo » (Le Nouvel Attila, 2020) nous mène des troquets de Belleville aux bas-fonds d'Abidjan, des commissariats de police du XI<sup>e</sup> aux déserts de Khadafi. Black Manoo réunit les deux veines qui ont fait le succès du premier roman de Gauz « Debout-Payé » : l'autobiographie et l'observation sociale. L'auteur invente à travers des phrases d'une concision électrique un style littéraire proche du court-circuit, aussi dense et intense que

la plus rageuse des musiques. Quand Black Manoo, junkie africain sans papiers, déboule dans le Belleville des années 90, il n'a pour guides que son meilleur ami dealer et sa belle avec qui il ouvre un bar clandestin. Le lecteur part à la découverte des coulisses d'un quartier ahurissant et suit les déambulations d'un immigré tout juste débarqué à Paris pour s'y enraciner, entre rituels mystiques hérités des anciens et petits boulots improbables.

En partenariat avec la librairie Georges (présentation et vente des livres). Sur réservation, gratuit dans la limite des places disponibles. Dans le respect du règlement sanitaire en vigueur.

✦ médiathèque Castagnéra  
05 56 84 78 90  
[portail.mediatheque.talence.fr](http://portail.mediatheque.talence.fr)

## Théâtre : Debout-payé

La Compagnie Yakka adapte le roman de Gauz dans une pièce qui sera présentée vendredi 11 décembre à 20h30 au Forum des Arts & de la Culture.



La compagnie Yakka invite le public à plonger dans l'univers drôle et corrosif de vigiles africains qui brossent un portrait de la consommation française. Le récit se déroule avec en toile de fond l'histoire de l'immigration des années soixante à nos jours. A travers leurs regards singuliers, partagez le quotidien

de ces hommes de l'ombre « des grands magasins ».

**Billetterie : [www.talence.fr](http://www.talence.fr)**  
**Tarifs de 6 à 12 euros.**  
**Dans la limite des places disponibles.**

✦ Service culturel - 05 57 12 29 00

## Information médiathèques

Les retours de documents sont de nouveau possibles lors de votre visite dans les médiathèques. Vous pouvez emprunter 15 documents par carte, dont 7 DVD pour une durée de 4 semaines. La consultation de presse et le travail sur place sont possibles, avec obligation d'utiliser du gel hydroalcoolique.

En cas d'affluence, il pourra être demandé aux usagers de patienter avant d'entrer et à ceux présents depuis longtemps d'écouter leur visite. Certains espaces ont une jauge d'accès limitée.

Mesures sanitaires : masque obligatoire pour les plus de 11 ans pendant toute la durée de la visite (y compris lecture sur place et travail), gel hydroalcoolique, distanciation sociale à respecter.

✦ [portail.mediatheques.talence.fr](http://portail.mediatheques.talence.fr)  
Médiathèque Castagnéra 05 56 84 78 90  
Médiathèque de Thouars 05 56 84 64 21





# Une saison ancrée dans la réalité

En novembre les spectacles du service culturel seront teintés d'humanité, de poésie et d'humour.

## "DU BALAI !" MERCREDI 18 NOVEMBRE



La Compagnie La Bobèche présente "Du Balai !", un spectacle de marionnette-sac, visuel et musical de Mathilde Henry et Emilie Rigaud. « Un balayeur au petit matin va investir la scène. Son quotidien est répétitif, rangé au millimètre, sa vie, une routine. Et puis un jour, une rencontre va tout changer... ». À travers deux personnages, habitués de la rue, un balayeur et un SDF, la Cie parle de différence, d'amitié et des "invisibles" des rues. L'utilisation des marionnettes crée magie et poésie... la musique jouée en direct vient parfaire cet univers onirique. La ligne artistique de cette compagnie tarnaise née en 2014, est le théâtre gestuel et visuel, incluant marionnette, théâtre

d'objet, danse, mime et musique en direct. "Du balai !" est sa troisième création.

**Jeune public à partir de 5 ans. Mercredi 18 nov. à 15h au Dôme.**

## "JIMMY ET SES SŒURS" MARDI 24 NOVEMBRE

Sous la forme d'un conte initiatique, la Compagnie de Louise entraîne le public sur les traces de trois sœurs et de leur découverte de la liberté. Avec suspense et humour elle interroge l'ordre caché des choses et pose la question de la représentation des filles dans l'imaginaire collectif. « Et si...le monde avait basculé. Si, pour les protéger on empêchait les femmes de sortir, on séparait les hommes des femmes - Si, dans une famille avec trois filles, l'une des filles se déguisait en garçon et devenait Jimmy Fisher et y prenait goût...La rumeur se répand que les loups se multiplient dans la ville. Comment les trois jeunes filles vont-elles faire bloc et résister à la peur qui se répand partout ? ».

"Jimmy et ses sœurs" est le troisième volet d'un tryptique entamé par l'auteur Mike Kenny avec "Allez, Ollie...à l'eau !" et poursuivi avec "Le Garçon à la valise".

D'abord enseignant et comédien, Mike Kenny est un des auteurs majeurs du théâtre jeune public en Grande-Bretagne. Il a notamment reçu le prestigieux "Olivier Award" pour son adaptation de "The Railway Children".



**Tout public à partir de 8 ans. Mardi 24 nov. à 19h30 au Dôme.**

**Billetterie sur [www.talence.fr](http://www.talence.fr)**

**Tarifs de 6 à 12 euros.**

**Nombre de places limité. Port du masque obligatoire.**

✦ *Service culturel - Forum des Arts & de la Culture - 05 57 12 29 00 [culture@talence.fr](mailto:culture@talence.fr)*

## Conférences "Les grandes questions de société"

Les conférences "Les grandes questions de société" permettent de croiser deux mondes, celui de l'entreprise et celui du savoir.



Organisé par la Société des membres de la Légion d'honneur, en partenariat avec le GET et TISD, le cycle de conférences est accueilli au Forum des Arts & de la Culture depuis 2014. Les sujets traités abordent tous les domaines : économie, nouvelles technologies, société, santé. Elles permettent au grand public de se familiariser à des questions complexes, expliquées par des experts.

Au cours de ces trois dernières années, des grands chercheurs et spécialistes, parmi lesquels, le professeur Brigitte Laquière,

Benoît Lusseau, le Docteur Pierre Larrat, le Colonel Olivier Bertrand, le Docteur Sophie Layé, le Professeur Roger Marthan, le professeur François Dubet, éminent sociologue, sont intervenus dans des domaines aussi variés que la transformation sociétale, les problèmes géopolitiques, le monde des hypermarchés, l'intelligence économique, la transformation du quotidien par le numérique, l'émergence du populisme...

Jeudi 29 octobre à 18h30 une conférence en lien avec la sortie du livre sur « Les succès du Cognac à l'exportation » sera présentée par Bertrand Blancheton, doyen de la faculté d'économie de l'Université de Bordeaux.

Le 28 janvier à 18h30 : conférence « Comment protéger les siens ? Comptes bancaires, transmission de biens donations, usufruit » par Maître Denis Goujon.

Le 11 mars à 18h30 : « La poésie aérospatiale française et européenne » par le Docteur Hervé Austruy.

La conférence du 27 mai portera sur la reprise économique d'après crise sanitaire.

Tout public, gratuit. Nombre de places limité.

✦ *Sur inscription : service développement économique [dev.eco@talence.fr](mailto:dev.eco@talence.fr) 05 56 84 36 80*

Les informations sont communiquées sous réserve, les organisateurs devant se conformer à la réglementation en vigueur.



**JUSQU'AU SAMEDI 7 NOV.**  
**Exposition interactive "Lux in Tenebris"**  
 Médiathèque Castagnéra  
 Inscriptions : 05 56 84 78 90

**JUSQU'AU DIMANCHE 15 NOV.**  
**Concours photo "Lumières talençaises"**  
 Inscription et dépôt des photos  
 Info : www.talence.fr

**JUSQU'AU MERCREDI 25 NOV.**  
**La Science infuse #1**  
**Exposition "Arbres, Résonances..."**  
 Entrée libre de 14h à 19h  
**Forum des Arts & de la Culture**  
 Info : 05 57 12 29 00



**JUSQU'AU SAMEDI 19 DÉC.**  
**La Science infuse #1**  
 Parcours scientifique "Vie d'arbre"  
**Forum des Arts & de la Culture**  
 Sur inscription : Service culturel  
 05 57 12 29 00

**DIMANCHE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE À 11H**  
**Cérémonie de commémoration du Souvenir**  
**Cimetière de Talence**  
 Info : 05 56 80 30 66

**MERCREDI 4 NOVEMBRE À 14H**  
**Bricothèque/couture : atelier adultes**  
 Fabrications en tissus recyclés  
 Sur inscription : Développement durable mdd@talence.fr

**MERCREDI 4 NOVEMBRE À 17H**  
**Théâtre dès 4 ans "Ferme ton bec"**  
**Compagnie Ribambelle**  
**Médiathèque Castagnéra**  
 Sur inscription : 05 56 84 78 90

**MERCREDI 4 NOV. À 19H45**  
**Les mercredis de l'impro/ La Licœur**  
 Tarif 3 euros  
 Info : 05 57 12 29 00

**JEUDI 5 NOVEMBRE**  
**Sortie sportive et culturelle à Gauriac**  
 Un balcon sur l'estuaire de la Gironde  
 Info : Espace Seniors - Château Margaut  
 05 56 84 78 02 / 03

**DU VENDREDI 6 AU DIMANCHE 8 NOVEMBRE**  
**Bourse aux jouets et décos de Noël**  
 Dépôt vendredi 6 novembre 9h/18h -  
 Vente samedi 7 novembre 9h/18h et dimanche 8 novembre 9h/12h  
**Espace Mozart**  
 Info : Asso familiale de Talence 05 56 37 69 90

**VENDREDI 6 NOVEMBRE À 15H**  
**Conférence "Et si les petites anecdotes des arts vous étaient contées ?"**  
**Espace François Mauriac (sous réserve)**  
 Info : Espace Seniors - Château Margaut  
 05 56 84 78 02 / 03

**VENDREDI 6 NOVEMBRE À 20H30**  
**Concert Musiquenville**  
**Hommage à Jazz Messengers**  
 Tarif 5 euros - billetterie www.talence.fr  
**L'Antirouille - Rock et Chanson**  
 Sur inscription : EMMD 05 56 84 78 50

**SAMEDI 7 NOV. DE 14H30 À 17H**  
**Stage de sophrologie existentielle**  
 Pour adultes et adolescents  
 Animé par Marie-Cécile Boulon, sophrologue  
 Info, inscriptions : 06 70 06 02 82  
 larsen33400@gmail.com

**SAMEDI 7 NOVEMBRE À 16H**  
**Les Démélis-Mélos de l'art**  
**"Des arbres et des artistes, une belle histoire d'amour"** - Tarif 3 euros  
**Forum des Arts & de la Culture**  
 Sur inscription : 05 57 12 29 00

**MARDI 10 NOVEMBRE**  
**Promenade culturelle à Gauriac**  
 Un balcon sur l'estuaire de la Gironde  
 Info : Espace Seniors - Château Margaut  
 05 56 84 78 02 / 03



**MARDI 10 NOVEMBRE À 19H**  
**Concert Musiquenville**  
**Quatuor à cordes de l'EMMD**  
 Tarif 5 euros - billetterie www.talence.fr  
**Agora du Haut-Carré**  
 Sur inscription : 05 56 84 78 50

**MARDI 10 NOVEMBRE À 19H30**  
**"Les mardis à la cool"**  
 Concert de Cœur (Rap-Électro-Pop)  
 Tarif 4 euros - jauge limitée  
**L'Antirouille, 181 rue François Boucher**  
 Info : Rock et Chanson 05 57 35 32 32  
 www.rocketchanson.fr

**MERCREDI 11 NOVEMBRE À 11H**  
**Cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918**  
**Cimetière de Talence**  
 Info : 05 56 80 30 66

**SAMEDI 14 NOVEMBRE À 14H**  
**Conférence musicale Parlons musique**  
**"Dans l'ombre des héros pop-rock"**  
 Gratuit sur à repetition@rocketchanson.com  
**L'Antirouille, 181 rue François Boucher**  
 Info : Rock et Chanson 05 57 35 32 32  
 www.rocketchanson.fr

**MARDI 17 NOVEMBRE À 17H**  
**"Histoire et enjeux de l'Économie Sociale et Solidaire"**  
**Grand amphi de l'IRTS**  
**9 avenue François Rabelais**  
 Inscription obligatoire : 05 56 84 20 94  
 irtsnouvelleaquitaine.fr

**MARDI 17 NOVEMBRE À 20H30**  
**Concert d'orgue d'Emmanuel Pelaprat**  
 Les mardis de l'orgue de Talence  
**Église Notre-Dame de Talence**  
 Info : Talence Evènements 05 56 84 78 82 / 85

**MERCREDI 18 NOVEMBRE À 14H**  
**"La musique de l'eau"**  
**Atelier Parent/Enfant de 3 à 6 ans**  
 Découverte sonore, fabrication d'instrument.  
 Inscriptions : Maison du développement durable  
 mdd@talence.fr

**MERCREDI 18 NOVEMBRE À 15H**  
**Spectacle "Du balai !" - Compagnie Bobèche**  
 Tarifs de 6 à 12 euros - billetterie www.talence.fr  
**Le Dôme**  
 Info : Service culturel 05 57 12 29 00

**DU 19 NOV. AU 4 DÉCEMBRE**  
**Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté - 7<sup>e</sup> édition**  
 Conférence, débat, exposition  
**Le Dôme**  
 Info : 05 56 84 64 10

**JEUDI 19 NOVEMBRE À 15H**  
**Visite en LSF de l'exposition "Arbres, Résonances..."**  
**Forum des Arts & de la Culture**  
 Sur inscription leforum@talence.fr

**JEUDI 19 NOVEMBRE**  
**Promenade culturelle à Gauriac**  
 Un balcon sur l'estuaire de la Gironde  
 Info : Espace Seniors - Château Margaut  
 05 56 84 78 02 / 03

**JEUDI 19 NOVEMBRE À 18H**

**Séminaire "Crises et transitions dans les organisations"**

Grand amphi - IRTS, 9 av. François Rabelais  
Sur inscription : 05 56 84 20 94  
irtsnouvelleaquitaine.fr

**JEUDI 19 NOVEMBRE À 19H30**

**Conférence "Cycle de l'art contemporain face à l'Histoire"**

"Franz Marc et le Cavalier bleu" par Olivier Oberson  
Tarif 3 euros - billetterie www.talence.fr  
**Forum des Arts & de la Culture**  
Info : 05 57 12 29 00

**VENDREDI 20 NOVEMBRE À 18H15**

**Festival Lettres du monde**

Rencontre avec l'auteur GAUZ  
**Médiathèque Castagnéra**  
Sur inscription : 05 56 84 78 90  
portail.mediatheque.talence.fr

**VENDREDI 20 NOVEMBRE À 19H**

**Visite en LSF de l'exposition "Arbres, Résonances..."**

**Forum des Arts & de la Culture**  
Sur inscription leforum@talence.fr



**SAMEDI 21 NOVEMBRE**

**Semaine de réduction des déchets**

→ De la terre à l'assiette  
-DE 10H À 12H : atelier "Comment enrichir vos sols" avec A. Cave  
-DE 12H À 13H30 : atelier culinaire "Comment cuisiner les légumes invendus" avec Espoir pour tous et O. Straehli  
**au Jardin partagé de Chantecler**  
Info : Maison du développement durable  
05 56 84 34 66

**SAMEDI 21 NOVEMBRE À 15H**

**Visite en LSF de l'exposition "Arbres, Résonances..."**

**Forum des Arts & de la Culture**  
Sur inscription leforum@talence.fr

**SAMEDI 21 NOVEMBRE À 16H**

**"Les Démélis-Mélos de l'art" de Sandrine Duclos**

"L'invention de la bande dessinée, une longue histoire fascinante"  
Tarif 3 euros - billetterie www.talence.fr  
**Forum des Arts & de la Culture**  
Sur inscription : 05 57 12 29 00

**DIMANCHE 22 NOVEMBRE DE 9H30 À 12H30**

Dans le cadre de la semaine de réduction des déchets

**Distribution de lombricomposteurs**  
**Marché de Thouars**

Info : Maison du développement durable  
05 56 84 34 66

**MARDI 24 NOVEMBRE À 19H30**

**Théâtre "Jimmy et ses sœurs" - C<sup>o</sup> de Louise**

Tarif de 6 à 12 euros - billetterie www.talence.fr  
**Le Dôme**  
Info : Service culturel 05 57 12 29 00

**MARDI 24 NOVEMBRE À 19H30**

**"Les mardis à la cool"**

Concert de Cosse (Post-Rock-Noise)  
Tarif 4 euros - jauge limitée  
**L'Antirouille, 181 rue François Boucher**  
Info : Rock et Chanson 05 57 35 32 32  
www.rocketchanson.fr

**DU MARDI 24 AU DIMANCHE 29 NOVEMBRE**

**Spectacles "Les Théâtrales"**

**des Arts Scéniques Talençais**  
(Report des Théâtrales de juin 2020)  
**Forum des Arts & de la Culture**  
Info, inscriptions : 05 56 84 78 85  
larsen33400@gmail.com

**MERCREDI 25 NOVEMBRE**

**Point info énergie avec le CREAQ**

Sur rendez-vous  
Info : Maison du développement durable  
05 56 84 34 66

**MERCREDI 25 NOVEMBRE À 17H**

**Lancement du prix littéraire des 9-12 ans**

**Médiathèque de Thouars**  
Info : 05 56 84 64 21  
portail.mediatheques.talence.fr

**VENDREDI 27 NOVEMBRE DE 15H30 À 19H**

**Collecte de l'Établissement Français du Sang**  
**Espace François Mauriac**  
Info : www.dondusang.net

**VENDREDI 27 NOVEMBRE À 18H15**

**Conférence "Un Noël joyeusement éco-responsable"**

avec Camille Choplin, blogueuse alias Ecogirl  
Entrée libre - places limitées  
**Médiathèque Castagnéra**  
Info : 05 56 84 78 90

**SAMEDI 28 NOVEMBRE À 9H30**

**Bricothèque : fabrication d'un porte-manteau avec de la récupération**

Maison du développement durable  
Sur inscription : g.vachet@talence.fr



**SAMEDI 28 NOVEMBRE À 11H**

**Lancement du prix littéraire des 9-12 ans**

**Médiathèque Castagnéra**  
Info : 05 56 84 78 90  
portail.mediatheques.talence.fr

**MARDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE À 18H15**

**Atelier bien-être de Sylvie Lart**

"Boostez votre immunité avant l'hiver"  
Sur inscription dès 15 ans  
**Médiathèque de Thouars**  
Info : 05 56 84 64 21

**DU MARDI 2 DÉCEMBRE AU**

**SAMEDI 9 JANVIER**

**Exposition "Dans la maison..." de Thomas Darriet**

Entrée libre  
**Forum des Arts & de la Culture**  
Info : 05 57 12 29 00

**SAMEDI 5 DÉC. DE 14H30 À 17H**

**Stage de sophrologie existentielle**

Pour adultes et adolescents  
Animé par Marie-Cécile Boulon, sophrologue  
Info, inscriptions : 06 70 06 02 82  
larsen33400@gmail.com

**SAMEDI 5 DÉCEMBRE**

**Téléthon**

Info : www.talence.fr



**VOS ÉLUS DE QUARTIER VOUS REÇOIVENT**

**SECTEUR 1** Jean-Jacques BONNIN  
Salle Haut-Brion  
Vendredi 27 novembre de 17h à 19h

**SECTEUR 4** Dominique IRIART  
Salle Haut-Brion  
Vendredi 20 novembre de 17h à 19h

**SECTEUR 5** Jean-François LAROSE  
Château Margaut  
Vendredi 27 novembre de 18h à 20h

## À LA MÉMOIRE DE SAMUEL PATY

Il est des moments où face à l'horreur et l'incompréhension, il est difficile de ne pas se laisser déborder par l'émotion ou la colère. La violence de l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire au collège de Conflans-Sainte-Honorine, est un de ces moments-là.

Toutes nos pensées se tournent vers sa famille, ses proches, ses amis, ses collègues et ses élèves.

Pour affirmer notre solidarité avec les victimes de tels actes odieux, pour faire bloc face à l'atteinte aux libertés d'expression et affirmer des valeurs communes, l'ensemble du conseil municipal, toutes tendances confondues, s'exprime ici d'une seule et même voix.

Selon tous les témoignages, Samuel Paty se donnait sans compter à ses élèves, leur enseignant l'Histoire, leurs histoires, mais aussi l'éducation civique, garante d'une fraternité possible entre les cultures, les religions et les groupes sociaux.

Enseigner, c'est « aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoir-faire des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter l'autre ». En s'attaquant ainsi à un professeur, c'est à l'un des piliers essentiels de la République que s'en est pris son assassin.

Nous voudrions d'abord redire ici toute l'admiration qui est la nôtre pour l'ensemble de ceux et celles qui aujourd'hui, à travers le pays, se dévouent à cette tâche qui souvent, bien plus qu'un travail, est un engagement. La continuité de l'enseignement des savoirs et de l'humanisme est plus que nécessaire. Nous soutenons tous ces enseignant(e)s qui seul(e)s se retrouveront face aux élèves pour gérer les questions et « l'après ».

Enfin, n'oublions pas que, une nouvelle fois, c'est la liberté d'expression et de pensée qui a été mise en cause. La liberté, premier des mots de la devise de notre République. Nous pouvons lui offrir divers intitulés : dire, penser, agir, revendiquer, rire, dessiner... sans que cela ne soit par personne conçu comme une impensable insolence. Cette liberté d'expression doit être toujours protégée, accompagnée, défendue. Ne pas y veiller serait donner raison aux assassins et, en quelque sorte, faire mourir une seconde fois Samuel Paty et tous ceux qui, ces dernières années, ont eu à subir le même funeste destin.

Alors au-delà des mots et des discours, relevons-nous pour qu'un professeur, un humoriste, un journaliste, un dessinateur n'ait plus à craindre de s'exprimer, de débattre, de dialoguer et que la tolérance et la liberté d'expression continuent à l'école, comme partout ailleurs.

Les élus du conseil municipal de Talence



## EN BREF

### TALENCE ENGAGÉE POUR OCTOBRE ROSE

Le mois d'octobre est marqué par la campagne annuelle de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, première cause de décès par cancer chez les femmes. Chaque année, plus de 50 000 nouveaux cas sont diagnostiqués, dont 5% chez les moins de 40 ans. La Ville a souhaité apporter son soutien à cette cause avec deux actions phare.

Le Dôme accueillait une exposition de seins moulés en plâtre peints et décorés, construite collectivement par l'association Jeune & Rose et d'autres associations telles que la Mission Locale, Promofemmes...

L'association Jeune & Rose, créée en 2017, par et pour les jeunes femmes touchées par un cancer du sein, œuvre pour sensibiliser, communiquer, soutenir et accompagner les femmes malades entre 20 et 45 ans. Dans un objectif de solidarité, de transmission, de partage d'expérience, Jeune & Rose a mis en place le réseau d'entraide nommé Les Tétonnantes qui réunit anciennes et nouvelles patientes à travers l'organisation de rencontres physiques.

En parallèle, plusieurs lieux emblématiques de la ville ont été éclairés en rose. Les châteaux de Thouars, Peixotto, Margaut ainsi que le Forum ont été mis en valeur, pour informer, sensibiliser face au cancer du sein et inviter les femmes à se faire dépister.



### INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Afin de s'adapter aux conditions sanitaires actuelles, le service éducation enfance a modifié les modalités d'inscription scolaire pour la rentrée 2021.

Pour toute nouvelle inscription (petite section et nouveaux arrivants à Talence), **prise obligatoire de RDV par téléphone** auprès du service éducation enfance au 05 56 84 78 14/36 avant le 18 décembre 2020.

Pour le passage au CP, possibilité d'envoyer les dossiers par mail à [educationenfance@talence.fr](mailto:educationenfance@talence.fr) ou venir sans RDV au service éducation enfance les vendredis matin du 11 janvier au 5 février 2021.

Documents scolaires téléchargeables sur le site [www.talence.fr](http://www.talence.fr) à partir du 14 décembre 2020

## LES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE

### Les forces vives de Talence au service de son attractivité

Talence est unanimement reconnue comme une ville universitaire et sportive. Mais sa renommée ne se limite pas à ses liens étroits avec le campus universitaire qu'elle abrite, ni au dynamisme de ses associations sportives ou à la qualité de ses infrastructures. Ce qui fait aussi l'identité de notre ville depuis de nombreuses années, c'est son attractivité économique et l'importance qu'elle attache au capital humain.

Rendre notre territoire plus attractif est une préoccupation de longue date de la majorité. Soutenir, développer, accompagner, mettre en relation les entreprises, commerçants et artisans de la commune : c'est ainsi qu'une ville se développe, séduit, crée des emplois, améliore le cadre de vie de ses habitants. Une politique engagée, volontariste, qui profite à toutes et à tous, qui rassemble les forces vives du territoire, en créant des synergies entre les acteurs économiques et les partenaires liés à l'emploi comme le PLIE Portes du sud, la Mission locale des Graves ou Pôle Emploi.

Réunir en un seul et même endroit économie, emploi, insertion et innovation, place Espeléta, a été l'une des nombreuses initiatives de Marc Labourdette. Comment ne pas le citer lorsqu'on évoque l'attractivité de la ville, tant les chantiers qu'il a lancés ont profondément transformé Talence, de la création de "Talence Shopping" ou de la pépinière d'entreprises à celle des Halles, qui sont venues renforcer le dynamisme économique talençais et l'excellence de ses commerces. Grâce au travail et à l'énergie débordante des élus chargés de l'économie, ce sujet est devenu un marqueur important de la vitalité de notre ville. Aujourd'hui, le taux de vacance commerciale est ainsi de 2 % à Talence, signe de sa grande attractivité.

Cette spécificité talençaise se conjugue également avec ses relations privilégiées avec l'Université et les établissements d'enseignement supérieur. Un tel lien permanent entre monde économique et campus universitaire permet de rapprocher plus encore ces deux acteurs et de développer les synergies entre savoir universitaire et innovation technologique dans nos TPE/PME. Nous mettons tout en œuvre pour compléter ces interconnexions et coopérations entre la Ville, l'Université et les grandes écoles, en connectant les talents de nos universités avec les entreprises locales, pour continuer à créer de l'emploi. L'OIM Bordeaux Inno Campus va dans ce sens, avec 10 000 emplois créés d'ici 2030 et près de 2 milliards d'euros investis dans cette zone qui recouvre plus de 10% du territoire talençais.

Notre ambition est claire : faire en sorte que les entrepreneurs, salariés, universitaires, investisseurs, enseignants continuent de dialoguer pour partager les diagnostics et porter de nouvelles solutions face aux nouveaux défis qui nous attendent. Ensemble, assurons un développement équilibré et harmonieux de notre commune.

## LISTE « TALENCE EN TRANSITION »

Vos élu-es municipaux de  
« Talence en Transition » :  
Isabelle RAMI, Arnaud DELLU,  
Florie ARMITAGE, Christian BARDIN,  
Tiphaine MAURIN, David BIMBOIRE,  
Monique DE MARCO, Amilcar MARTILY  
[https://talence-en-transition.fr/  
contact@talence-en-transition.fr](https://talence-en-transition.fr/contact@talence-en-transition.fr)

### Encadrement des loyers : Expérimentons le dispositif à Talence !

La situation de notre métropole et de Talence en matière d'accès au logement est préoccupante, à cause de prix élevés à l'achat comme à la location. Talence compte 26 000 logements, dont les deux-tiers sont loués par leurs occupants. L'Observatoire des Loyers situe le loyer « médian » talençais dans la fourchette haute (565€/mois). Les jeunes et les plus modestes ont, toujours et de plus en plus, du mal à se loger. Fixer un loyer de référence permettrait à tous, quels que soient ses revenus, d'accéder à un logement décent. Engager une politique volontariste de maîtrise du foncier à l'échelle locale permettrait de geler un certain temps les permis de construire de logements collectifs privés, beaucoup trop chers. Nous ne pouvons plus, comme depuis vingt ans, laisser les promoteurs privés décider seuls et construire des logements uniquement tournés vers le profit (exemples : parking du Gaumont, Médoquine, Bahia, Peybouquet, Château-Raba, cours de la Libération...). Des outils existent pourtant pour la municipalité : le Plan Local d'Urbanisme, la préemption, l'Office Foncier Solidaire...

Nous pouvons bloquer la spéculation immobilière en nous inscrivant dans une démarche d'encadrement des loyers à Talence. En effet, si elles le souhaitent, les communes peuvent s'inscrire dans ce dispositif au regard de critères fixés par loi (dite ELAN). Cette démarche peut constituer un outil pertinent pour réguler l'évolution des prix de l'immobilier, notamment locatif. Il nous semble donc légitime que Talence puisse faire acte de candidature avec Bordeaux Métropole, elle-même déjà candidate à cette expérimentation.

Nous demandons donc que ce dispositif soit appliqué à Talence et qu'une action en ce sens soit concrètement engagée, au-delà des mots. Adoptons une vraie « démarche unique d'exemplarité sociale » !

## LISTE « NOUVEL ESPRIT TALENCE »

Christine Quélier  
et le collectif Nouvel Esprit Talence  
<https://nouvel-esprit-talence.fr>

### Pour une évaluation du budget participatif

Depuis 2017, Talence a mis en place un « budget participatif » annuel qui permet à tout-e citoyen-e de s'impliquer directement dans le choix d'une partie des dépenses publiques d'investissement, en proposant un projet.

En 2020, ce budget participatif n'a pas eu lieu en raison de la situation sanitaire. A l'aube de l'année 2021, il est nécessaire que la mairie réalise, en toute transparence, une véritable évaluation des trois premiers budgets. Quels ont été leurs coûts réels, leurs difficultés de mise en place, leurs résultats au regard de leurs objectifs et quels enseignements en tirer pour l'avenir : autant de questions auxquelles il faut répondre avant de renouveler l'expérience et créer un budget participatif étudiant.

Une telle évaluation apparaît d'autant plus nécessaire que la somme engagée est importante. À l'heure où les retombées économiques de la crise sanitaire sont lourdes, il importe d'y voir clair sur ce qu'apporte ce dispositif au bien-être de la population.

### PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :

lundi 9 novembre, à 18h30

### PROCHAINE RENCONTRE "VOTRE MAIRE EN DIRECT" :

samedi 14 novembre, à partir de 9h à l'Hôtel de Ville



Les comptes rendus des précédents conseils municipaux sont à retrouver en ligne sur

[www.talence.fr/mairie/conseil-municipal/](http://www.talence.fr/mairie/conseil-municipal/)



# JE PORTE OBLIGATOIREMENT UN MASQUE.

## Covid-19

### #inversonslatendance



[bxmet.ro/covid-19](https://bxmet.ro/covid-19)

Talence

LEBIG, DIRECTION DE LA COMMUNICATION DE BORDEAUX MÉTROPOLE